

ARTISANS DE NON-VIOLENCE

Actions menées en milieu pénitentiaire en 2019

Chiffres clés :

557 personnes touchées

- 422 personnes détenues
- 69 personnes probationnaires
- 66 professionnels (surveillants ; personnels de SPIP ou d'UEMO)

73 interventions réalisées

- 5 auprès de personnels
- 9 auprès de personnes probationnaires
- 58 auprès de personnes détenues en établissements pénitentiaires
- 1 auprès de jeunes suivis par la PJJ

365 demi-journées d'interventions / ateliers / formations

- 28 auprès de personnels
- 55 auprès de personnes probationnaires
- 262 auprès de personnes détenues en établissements pénitentiaires
- 20 auprès de jeunes suivis par la PJJ
- 62 bénévoles
- 303 rémunérées

67 personnes investies

- 12 personnes intervenantes référentes + 30 en binôme
- 26 personnes présentes en soutien (CPIP, Psy, Educ., Etudiant(e)s)

En lien avec :

4 Maisons d'arrêt (d'Osny, de Fleury Mérogis, de Nanterre, de Périgueux)

2 Centres pénitentiaires (Orléans-Sarran, du Sud Francilien)

2 Centres de détention (de Melun, de Neuvic)

6 SPIP - Service pénitentiaire d'insertion et de probation (24, 33, 77, 91, 92, 95)

2 UEMO - Unités éducatives en milieu ouvert (Vaux-en-Velin, Angoulême)

9 Départements concernés

Charente (16), Dordogne (24), Gironde (33), Loiret (45), Rhône (69), Seine et Marne (77), Essonne (91), Hauts de Seine (92), Val d'Oise (95)